

Sous-traitance : Un rapport du parlement Européen lance les débats

27 MAI 2026



MAI 2026

NOTE DE POSITION :

ETAT DES LIEUX : SOUS-TRAITANCE ET RÔLE DES INTERMÉDIAIRES

Rapport¹ issu d'une Proposition de résolution du Parlement européen :

« Sur la lutte contre les chaînes de sous-traitance et le rôle des intermédiaires afin de protéger les droits des travailleurs »

Messages clés :

- Le rapport du Parlement européen ouvre la voie à une **future régulation européenne de la sous-traitance**, avec notamment l'hypothèse d'une **limitation du nombre de niveaux** de sous-traitance (jusqu'à deux niveaux dans les secteurs à risque) et un **renforcement de la responsabilité** tout au long de la chaîne contractuelle, y compris pour les donneurs d'ordre.
- **Aucune règle contraignante n'est adoptée à ce stade** : le rapport constitue un signal politique adressé à la Commission européenne, qui pourrait préparer une proposition législative (directive ou règlement) dans les deux prochaines années.
- **L'OTRE restera pleinement mobilisée sur ce dossier**, côté France ainsi qu'en lien avec l'UETR, afin de suivre les évolutions, défendre les intérêts des transporteurs français et informer les adhérents des prochaines étapes.

I - CONTEXTE DE LA PUBLICATION DU RAPPORT

La principale actualité sur la sous-traitance au niveau européen est l'adoption, le 12 février 2026 en séance plénière du Parlement européen, d'un rapport consacré aux chaînes de sous-traitance et au rôle des intermédiaires. Même s'il ne s'agit pas encore d'un texte de loi, ce vote constitue un signal politique important et confirme que le sujet est désormais inscrit à l'agenda européen.

L'OTRE a transmis à ses adhérents une analyse du rapport publié par la commission emploi du parlement en février dernier. Il s'articule en trois axes : prévenir, contrôler, sanctionner et se penche sur l'éventuel plafonnement des niveaux de sous-traitance à l'échelle européenne.

L'UETR a également transmis une prise de position similaire aux rapporteurs.

[Document en accès restreint aux adhérents de l'OTRE, accessible dans la partie ressources, Europe – Positions OTRE et notes techniques, Positions et notes techniques de l'OTRE, rubrique sous-traitance et prix abusivement bas](#)